

# Fiche-projet PROJET 2

## Mise en conformité des installations septiques et désaffectation des installations existantes



Axe du projet	Actions potentielles	Statut (amorcé, terminé)
<b>Analyser</b>	Réaliser une mise à jour de l'inventaire des installations septiques restant dans le bassin versant et le suivi des raccordements effectués.	Phase 1
<b>Évaluer</b>	Réaliser une évaluation de la performance des installations septiques restantes.	Phase 2 et 3
<b>Sensibiliser</b>	Sensibiliser les propriétaires de fosses septiques quant aux bonnes pratiques d'utilisation et d'entretien de l'installation et quant à leurs obligations.	Phase 1
<b>Accompagner</b>	Mettre en place un processus de mise aux normes des installations septiques restantes et assurer le raccordement au réseau, tel que prévu aux normes.	Phase 1
<b>Réglementer et sanctionner</b>	Assurer la mise en conformité des installations septiques non conformes et des raccordements non effectués ou mal effectués (pluvial).	Phase 2 et 3
<b>Partenaires et gouvernance pour la mise en œuvre du projet</b>	Développer un partenariat avec les autres partenaires dans le bassin versant pour l'application des mêmes mesures.	Phase 1
	Assurer la mise à jour de l'information et de l'atteinte des objectifs aux citoyens.	Annuel
	Suite à la réalisation du projet : assurer le maintien de la conformité des installations.	Phase 4